

Système RGE : vers un désastre annoncé

Suite à l'annonce faite par Ségolène Royal, les dates de signature et de mise en application du décret relatif aux écoconditionnalités vont être annoncées ce mercredi 18 juin. A partir du 1er juillet 2014 ou du 1er janvier 2015, l'écoconditionnalité des financements publics devra être liée à l'obtention du précieux sésame RGE « Reconnu Garant de l'Environnement ». En principe, car la dimension du chantier de formation, dans l'urgence, le rend irréalisable dans les délais. Face à la situation, le [RÉSEAU Ecobâtir](#) et l'association [Approche-Écohabitat](#) dénoncent dans une lettre ouverte à Ségolène Royal et Sylvia Pinel la manière dont ce dispositif se met en place et les conséquences pour les entreprises artisanales du bâtiment.

Le RGE, qu'est-ce que c'est ?

En novembre 2011, l'État signe la charte d'engagement relative à la « Reconnaissance Grenelle Environnement » instaurant ce nouveau signe de qualité. Celui-ci devient « Reconnu Garant de l'Environnement » en novembre 2013 par un avenant, suite à la nouvelle mandature présidentielle. Les principaux objectifs affichés du dispositif devaient permettre à la France de respecter ses engagements en matière de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment. Il s'agissait d'une part de faciliter l'identification, par les personnes désireuses d'entreprendre des travaux d'économie d'énergie, de la compétence des professionnels concourants à améliorer la performance énergétique de leur bâtiment afin que les aides de l'État soient correctement utilisées. L'identification se perdait dans de nombreuses certifications et qualifications des professionnels du bâtiment, d'où la volonté publique de les réunir sous un seul fanion, « RGE ». D'autre part, le second objectif était d'accélérer la montée en compétence des professionnels du bâtiment, notamment par des obligations de formation, de certification et/ou qualification.

Un dispositif coûteux, contraignant et inefficace

Le dispositif « Reconnu Garant de l'Environnement » est coûteux et contraignant pour les entreprises. Il est inefficace pour garantir au maître d'ouvrage tant une réelle efficacité thermique qu'une progression de la qualité environnementale du bâti. Entre artisans qui baissent les bras et la colère qui monte, le décret sur l'écoconditionnalité des aides publiques, qui doit être signé prochainement, rend le label RGE incontournable et risque d'être la goutte d'eau qui fait déborder une coupe déjà trop pleine !

Une lettre ouverte pour dénoncer le désastre annoncé du système RGE

L'association Approche-Ecohabitat et le RESEAU Ecobâtir ont adressé une lettre ouverte à Ségolène Royal, et Sylvia Pinel, respectivement Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et Ministre du logement. Disponible sur le blog d'information et de discernement sur le RGE www.rge-info.fr, cette lettre met en lumière les multiples inquiétudes et menaces inhérentes à la mise en place de ce dispositif : disparition programmée des entreprises artisanales du bâtiment, délais de mise en place intenable, formations qui n'impliquent pas un réel basculement des pratiques, mise en place opaque des formations Fee Bat au service de quelques-uns, obligation de moyens qui n'apporte pas de garantie... Relayée dans la cyberaction [« Arrêtons le désastre programmée du système RGE »](#), cette lettre a déjà recueilli plus de 1000 signatures en moins d'une semaine !

A propos de l'association Approche-Ecohabitat : **Approche-Ecohabitat** est un réseau de plus de 100 adhérents impliqués dans une démarche d'écohabitat en Bretagne : professionnels, institutionnels, élus, et citoyens, au cœur de l'expertise d'usage. Créée par des professionnels de l'écoconstruction, l'association a pour objet de promouvoir un habitat, des lieux de vie et de travail sains, économes en ressources, matériaux et énergie, respectueux de l'environnement, de la culture et des générations futures. Pour cela, elle organise de nombreuses actions tout au long de l'année : formations, conférences, ateliers, cafés-débat, journées de l'écoconstruction, etc.

www.approche-ecohabitat.org

A propos du RÉSEAU Ecobâtir : Le **RÉSEAU Ecobâtir** est un réseau d'acteurs de la construction écologique qui œuvrent dans leur milieu professionnel et citoyen et s'engagent à respecter la charte du réseau qui s'articule autour de trois fondements :

- **l'environnement et la santé** : respect de l'environnement et de la santé des usagers et des constructeurs, lors de la fabrication, du transport, de la mise en œuvre et de la déconstruction des ouvrages,
- **les sociétés humaines et la nature des échanges économiques** : prise en compte de la globalité des processus, équité et pratique de la coopération entre les acteurs,
- **les cultures et les savoir-faire** : respect des cultures constructives et des savoir-faire porteurs de sens.

www.reseau-ecobatir.org

Blog de discernement et d'information sur le RGE : www.rge-info.fr

Cyberaction : Arrêtons le désastre programmé du système RGE :

<http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/arretons-desastre-programme-systeme-rge-nbsp-797.html>

Contact presse :

Mail : contact@rge-info.fr

Téléphone : Jean-Yves Brelivet – 06 11 94 19 49